

Unité de recherche
Dossier d'autoévaluation

CAMPAGNE D'EVALUATION 2018-2019
VAGUE E

N.-B. : on renseignera ce dossier d'autoévaluation en s'appuyant sur l' « Aide à la rédaction du dossier d'autoévaluation d'une unité de recherche ».

INFORMATIONS GENERALES

Nom de l'unité : Centre d'Economie et de Management de l'Océan Indien

Acronyme : CEMOI

Domaine et sous-domaine dans la nomenclature du Hcéres : SHS1 (SHS1_1 et SHS1_2)

Directeur pour le contrat en cours :

Philippe Jean-Pierre / Jean-François Hoarau (septembre 2013 – septembre 2017)

Jean-François Hoarau / Patrick Valéau (depuis septembre 2017)

Directeur (ou du porteur de projet) pour le contrat à venir : Jean-François Hoarau / Patrick Valéau

Type de demande :

Renouvellement à l'identique

Restructuration

Création ex *nihilo*

Établissements et organismes de rattachement :

Liste des établissements et organismes tutelles de l'unité de recherche **pour le contrat en cours** et **pour le prochain contrat** (tutelles).

Contrat en cours :		Prochain contrat :
- Université de La Réunion		- Université de La Réunion
- ...		- ...
- ...		- ...
- ...		- ...

Choix de l'évaluation interdisciplinaire de l'unité de recherche (ou d'une ou plusieurs équipes internes) :

Oui Non

DOSSIER D'AUTOÉVALUATION

SOMMAIRE :

1. Information générale	1
2. Présentation de l'unité	4
2.1. Introduction	4
2.1.1. Historique, localisation de l'unité	4
2.1.2. Structuration de l'unité.....	4
2.1.3. Organigramme fonctionnel.....	5
2.2. Tableau des effectifs et moyens de l'unité	5
2.3. Politique scientifique	7
3. Présentation de l'écosystème recherche de l'unité.....	11
3.1. L'intégration aux composantes de la FDE et de l'IAE.....	11
3.2. La participation à l'école doctorale SHS	11
3.3. La participation à l'OSOI.....	12
3.4. La participation à la gestion de la recherche au niveau de l'établissement L'intégration aux composantes de la FDE et de l'IAE.....	12
3.5. Le recours aux services du pôle recherche	12
3.6. L'adhésion à des réseaux de recherches nationaux	13
4. Produits et activités de recherche	14
4.1. Bilan scientifique.....	14
4.1.1. Présentation et analyse qualitative des axes de recherche	14
4.1.2. Analyse quantitative de la performance scientifique globale : une synthèse	23
4.2. Données chiffrées	27
4.3. Sélection des produits et des activités de recherche	27
4.4. Faits marquants.....	28
4.4.1. Le projet ReNovRisk	28
4.4.2. L'organisation de la conférence TEPP	28
4.4.3. L'organisation des 70 ans de la départementalisation	29
4.4.4. Formation publication – P. Paillé	29
4.4.5. La refondation de la formation à et par la recherche.....	29
5. Organisation et vie de l'unité.....	31
5.1. Données chiffrées	31
5.2. Pilotage, animation, organisation de l'unité	31
5.3. Parité.....	32
5.4. Intégrité scientifique.....	32
5.5. Protection et sécurité.....	34
6. Analyse SWOT	34
7. Projet scientifique à cinq ans	36
Annexes	37

1. Présentation de l'unité

1.1. Introduction

Historique, localisation de l'unité

Le CEMOI a été créé officiellement le 1er janvier 2010. Il résulte du regroupement du CERESUR (Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales de l'Université de La Réunion) (EA 13, 5ème section), du GREGEOI (Groupe de Recherche et d'Etude sur la Gestion et l'Entreprise dans l'Océan Indien) (équipe d'université, 6ème section) et, en partie, du FACIREM (Franco-Australian Center for International Research in Management) (EA 4077, 6ème section). Sont ainsi réunis au sein de l'unité de recherche tous les enseignants-chercheurs en sciences économiques et en sciences de gestion de l'université de La Réunion, soit 40 enseignants-chercheurs titulaires en juin 2018 (23 en 5ème section, 17 en 6ème section), répartis sur trois sites : le département d'économie de la Faculté de Droit et d'Economie (23), l'Institut d'Administration des Entreprises (15) et le département GEA de l'Institut Universitaire de Technologie (2). Ce regroupement permet au CEMOI de se revendiquer comme étant **le seul laboratoire d'économie et de gestion français et européen de l'océan Indien**.

Structuration de l'unité (équipes ou thèmes)

Malgré la présence de deux sections CNU à l'intérieur de la structure, les fondateurs du CEMOI ont choisi de constituer le laboratoire comme une et une seule équipe. Les spécificités sont alors prises en compte par la mise en place d'un grand nombre de thématiques regroupées au sein de quatre axes :

Axe 1. Régions, Croissance et Développement (responsable : Ph. Jean-Pierre, Pr 06). Les trois thèmes principaux de cet axe majeur du CEMOI sont 1) l'analyse des dynamiques régionales, 2) le développement durable et la gestion des ressources naturelles et 3) l'évaluation des politiques publiques.

Axe 2. Management, gestion des risques (responsable : M. Boyer, Pr 06). Il concerne essentiellement des chercheurs de 6ème section. L'entreprise et l'organisation, sous tous leurs aspects managériaux, sont l'objet d'analyse de cet axe. Les organisations étudiées sont situées dans un contexte particulier, celui de l'île de La Réunion et de la zone océan Indien.

Axe 3. Monnaie, Banque, Finances (responsable : Ph. Narassiguin, MCF HDR 05). Cet axe regroupe les chercheurs issus de 5ème section et de 6ème section travaillant sur les taux de change, sur l'économie bancaire et sur la finance (principalement la finance de marché).

Axe 4. Décisions et Stratégies (responsable : D. Lepelley, Pr 05). Les recherches engagées dans cet axe ont pour dénominateur commun la référence à l'approche microéconomique et, particulièrement, à la théorie des jeux. Les problématiques abordées relèvent de l'économie industrielle, du choix social et de la théorie du vote ainsi que de l'économie du travail et de la famille.

Précisons que l'Assemblée Générale du CEMOI a pris la décision en décembre 2017 de réorganiser la politique scientifique du laboratoire autour de trois axes, à savoir Axe 1 : Développement soutenable en contexte insulaire, Axe 2 : Evaluation des politiques publiques et Axe 3 : Stratégies et décisions. Cette nouvelle organisation sera présentée en détail dans la partie projet.

Par ailleurs, très récemment, l'équipe de direction a pris la décision de créer quatre délégations sur des missions communes aux deux sections qu'il convient de développer pour permettre au laboratoire de répondre aux attentes du monde de la recherche en perpétuelle évolution (voir l'organigramme en Annexe 3).

Délégation à l'innovation (Ph. Jean-Pierre, Pr 06). Elle vise à répondre à un double enjeu. D'une part, accompagner les missions associées à l'enseignant-chercheur à la fois dans son action auprès des étudiants

au cours de leurs parcours de futurs entrepreneurs innovants dans le cadre de leur Master ou de leur Thèse de doctorat et dans la valorisation de ses travaux de recherche vers une valeur d'usage collective. D'autre part, renforcer l'inscription du CEMOI dans l'ambition territoriale guidée par la stratégie de spécialisation intelligente « S3 » donnant du sens aux investissements de la chaîne de valeur de la R&D et Innovation pour « La Réunion, fournisseur de solution durables et exportables ». L'action de la délégation visera plus précisément à stimuler l'esprit d'innovation par la mobilisation des membres du CEMOI autour de manifestations promouvant la démarche d'innovation (séminaires, conférences, semaines de l'innovation, concours,...), proposer des outils permettant aux membres du CEMOI de consolider leur compétence dans leur appréhension de la chaîne de valeur de la R&D, présenter et sensibiliser les membres du CEMOI (notamment les doctorants) aux enjeux associés à la S3, accompagner les porteurs de projets innovants dans leurs parcours ou dans leur mise en relation avec les structures d'accompagnement de l'innovation, accompagner les chercheurs dans leurs démarches de valorisation publique de leur travaux à l'extérieur de l'Université par la mobilisation des réseaux, des potentiels financeurs, des organisations territoriales,...

Délégation aux affaires doctorales (N. Moreau, Pr 05). Cette fonction est née du constat qu'une école doctorale interdisciplinaire, comme c'est le cas pour l'école doctorale SHS, ne peut pas techniquement et financièrement mettre en place des formations de spécialité pourtant indispensables pour les doctorants. La mission consiste donc principalement à identifier les besoins de formation et à les organiser au sein du laboratoire. Plus généralement, la personne référente participe à l'élaboration de la vie des doctorants au sein de l'unité et est chargée de faire l'interface avec l'école doctorale SHS (voir l'annexe 4.3.4).

Délégation à l'animation commune de la recherche (O. Ricci, MCF 05). Cette mission doit permettre d'apporter une réponse au problème du manque de synergie entre économistes et gestionnaires dans le domaine de la production scientifique. L'objectif ici est à la fois de réfléchir à la mise en place d'une ligne scientifique commune mais aussi de faire émerger la réalisation d'événements communs réguliers (séminaires, conférences, ouvrages collectifs, ...).

Délégation éthique et déontologie (N. Duran, MCF 06). Cette responsabilité est née de la prise de conscience récente au sein de la société scientifique française de l'importance de considérer les aspects liés à la discrimination (sous toutes ses formes), d'une part, et à l'intégrité scientifique, d'autre part. L'objectif est d'aboutir à terme à l'écriture d'une charte de bonne conduite et à l'introduction dans les statuts du laboratoire de clauses prenant en compte ces éléments fondamentaux.

Organigramme fonctionnel en annexe 3

- voir Annexe 3 -

1.2. Tableau des effectifs et moyens de l'unité¹

L'effectif du CEMOI n'a pas subi de bouleversements majeurs au cours du dernier contrat. Plus généralement, il est globalement stable depuis la création de l'entité (voir Tableau 1). Cette stabilité se retrouve également au niveau de chaque section même si la section 05 connaît une très légère progression depuis 2013. Le CEMOI compte aujourd'hui (au 30 juin 2018) 40 enseignants-chercheurs soit 23 membres en section 05 et 17 membres en section 06. De manière désagrégée, on recense 7 Professeurs, 3 HDR et 13 MCF en section 05 et 4 Professeurs, 1 HDR et 12 MCF en section 06. Il n'y a pas pour le moment de

¹ Les éléments détaillés relatifs aux effectifs et aux moyens budgétaires du laboratoire sont regroupés dans les fichiers Excel « *Données du contrat en cours* » et « *Données du prochain contrat* ».

perspectives de création de postes dans un avenir proche. Sur ces 40 membres, 31 peuvent être considérés comme membre “permanent” (au sens de produisant selon le HCERES) soit un taux de produisant de 77,5%². Aux enseignants-chercheurs titulaires, s’ajoutent un Post-doc (Y. Moulan) recruté sur une convention FEDER opérationnelle depuis janvier 2018, et des membres “associés”, dont certains participent aux activités scientifiques du laboratoire, le plus souvent sous la forme d’une collaboration durable avec des membres titulaires³, et d’autres (peu nombreux) relèvent de membres titulaires qui ne s’inscrivent plus dans une démarche de recherche.

Par ailleurs, au début 2018, on dénombre 17 doctorants (voir Annexe 6). Le nombre de doctorants a fortement diminué. Cela n’est pas dû à une chute des inscriptions puisque le nombre de primo doctorant est toujours sur une moyenne annuelle de 3 à 4. En fait, cela résulte de la combinaison de deux facteurs. Premièrement, les dispositifs d’encadrement et de suivi des thèses ont porté leur fruit dans la mesure où le nombre de soutenances a significativement augmenté sur la période 2013-2017 (voir Annexe 7). Deuxièmement, l’équipe qui a repris la direction de l’école doctorale depuis 2014 a introduit des critères permettant de rationaliser le recrutement en thèse (notamment la règle de 12/20 de moyenne générale sur le Master). Au total, le CEMOI est le plus gros laboratoire de recherches de l’Université de La Réunion en termes d’effectifs.

Tableau 1. Synthèse des effectifs du CEMOI, 2009-2018

	1/1/2009	30/6/2013	30/6/2015	30/6/2018
Section 05				
PR	4	5	6	7
MCF-HDR	3	3	3	3
MCF	14	12	13	13
Total section 05	21	20	22	23
Section 06				
PR	4	3	3	4
MCF-HDR	2	2	2	1
MCF	11	9	11	12
Total section 06	17	14	6	17
Total global	38	34	38	40
Doctorants	17	26	32	17

Source : Les auteurs.

² Une analyse synthétique de la performance de recherche du CEMOI est effectuée dans la section 3.

³ Pour une présentation des membres associés du laboratoire, se référer au site internet du CEMOI (<http://cemoi.univ-reunion.fr/>).

Concernant les moyens humains, le CEMOI ne dispose d'aucun appui affecté en termes de ressources BIATOS. A ce titre, notons la demande d'un IGE, conjointement effectuée avec le Centre de Recherches Juridiques (CRJ, le laboratoire regroupant les juristes de l'université de La Réunion), afin de réaliser l'activité de veille des appels à projets nationaux et européens et le montage de projets. En dépit du soutien du secrétariat de la FDE et de celui de l'IAE sur les questions comptables (voir l'organigramme fonctionnel en annexe 3), l'essentiel des tâches administratives liées à la gestion du laboratoire est assuré par le directeur et le directeur-adjoint (qui, notons-le, ne bénéficient d'aucune décharge d'enseignement, même minime, contrairement à ce que l'on observe dans la plupart des autres universités⁴). L'administration du site du laboratoire, essentiel pour la visibilité de l'unité, a d'abord été prise en charge par un collègue bénévole, Thierry Brugnon (PRCE au département d'économie), et repris depuis 2016 par un personnel administratif de la FDE, Coralie Verron. Le manque d'appui administratif constitue certainement l'une des difficultés majeures du laboratoire et le recrutement d'un ingénieur d'études, réclamé depuis 2010, est devenu une impérieuse nécessité. Cette difficulté se retrouve également du côté budgétaire. La dotation annuelle moyenne dans le cadre du contrat quadriennal est stable aux alentours de 28000/29000 euros, ce qui correspond à une faible dotation par tête de 725 euros sur la période du contrat en cours⁵.

Aussi, pour pouvoir mener à bien notre mission de recherche malgré tout, le laboratoire a toujours encouragé ses membres à se rapprocher et à s'inscrire dans une démarche de collaboration avec les potentiels bailleurs de fonds extérieurs, qu'ils soient issus du milieu institutionnel (Conseil Général, Conseil Régional, Ministère des Outre-Mer, Agence Française de Développement, ...) ou du monde socio-économique (CESER, Air Austral, Banques, ...). Au regard des montants obtenus, à savoir une dotation de 80000 euros en moyenne annuelle sur la période 2013-2017, ce sont bien les partenaires extérieurs qui permettent au CEMOI de fonctionner dans des conditions satisfaisantes.

1.3. Politique scientifique

La politique scientifique du CEMOI du contrat écoulé s'est inscrite dans la continuité de la direction précédente tout en introduisant des modifications pour tenir compte des recommandations de la dernière évaluation AERES mais aussi pour permettre une transition en douceur vers une nouvelle politique scientifique (voir la section 6) beaucoup plus ambitieuse et en phase avec les mutations du monde de la recherche à la fois territoriale, nationale et internationale.

Elle a d'abord fait le choix de la continuité, c'est-à-dire de développer à l'université de La Réunion une recherche académique de qualité en sciences économiques et en sciences de gestion, tout en privilégiant, dans la mesure du possible, les thématiques liées à l'océan Indien. L'ancrage aux thématiques régionales se justifie par la forte demande d'études et de conseils dans le domaine de l'économie et de la gestion provenant des acteurs et partenaires locaux, ainsi que par l'avantage relatif peu contestable dont bénéficie le CEMOI pour traiter ces problématiques en raison même de sa localisation. Pour atteindre cet objectif, la direction du laboratoire a renouvelé quatre souhaits : (1) inciter les enseignants-chercheurs à répondre aux appels à

⁴ Précisons que le Conseil d'Administration de l'université a voté en juillet 2017 une prime de 24 heures (équivalent TD) pour la direction des unités de recherche pour une entrée en vigueur en 2018.

⁵ Le calcul de cette dotation est le résultat de l'application d'une règle de calcul dont s'est doté l'établissement pour le calcul de la dotation des EA et UMR. Un volet de l'enveloppe est fléché sur les doctorants et dépend du poids des doctorants du CRJ par rapport à l'ensemble des doctorants de l'UR. Un autre volet de l'enveloppe est fléché sur les EC et dépend notamment du nombre de chercheurs de l'EA, du nombre de publiants de l'EA au sens de HAL, du nombre de thèses soutenues, du coefficient affecté au domaine (1 pour SHS contre 1,5 ou 2 et STS) et du coefficient affecté à la nature de l'équipe (1 pour EA ; 1,5 pour UMR)

projets du Conseil Régional et du Conseil Général de La Réunion, du ministère de l'outre-mer et de la fédération de recherche OSOI (Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien) (voir Annexe 4.2.), (2) encourager les collaborations avec le Cirad Réunion, dont les recherches sur le développement agricole local ont souvent une dimension socio-économique et environnementale susceptible d'intéresser les chercheurs du CEMOI, (3) rappeler à chacun la nécessité de publier dans des revues référencées par l'HCERES pour être considéré comme membre permanent du CEMOI (conformément aux statuts du laboratoire adoptés en 2010 et présentés dans l'annexe 5), et (4) continuer la démarche d'organisation de colloques à la fois académiques et appliqués au contexte local (voir Annexe 4.1).

Comme l'avait déjà montrée la précédente auto-évaluation, confirmée par les appréciations de l'AERES, cette ligne scientifique n'a pas réussi à enclencher une dynamique satisfaisante de production à l'échelle individuelle (pas suffisamment de publiants) et à l'échelle collective (pas de vraies synergies entre économistes et gestionnaires) malgré une progression significative par rapport à l'exercice 2008-2013 (voir le bilan quantitatif 4.1.2). Elle n'a pas réussi non plus à créer un véritable engouement pour la recherche académique sur les thématiques territoriales. En effet, le caractère souvent perçu comme exotique des recherches « indianocéaniques » les rend souvent difficiles à publier dans les meilleures revues d'économie et gestion. En réalité, ce qu'il manque au CEMOI c'est une réelle identité scientifique sur laquelle elle pourra bâtir des avantages comparatifs lui donnant une place à part entière dans le paysage scientifique national. L'équipe de direction qui a pris les rênes du laboratoire en septembre 2013 en était déjà consciente. Néanmoins, le choix d'une transition en douceur a été retenu pour plusieurs raisons : (1) jusqu'à très récemment, le mode de recrutement des professeurs reposait sur l'agrégation, un dispositif ne permettant pas de mettre en place une politique de recrutement thématique, (2) l'éclatement des thèmes de recherche rendait particulièrement compliqué l'instauration d'un consensus sur les quelques domaines à mettre en avant comme prioritaires, (3) la difficulté de briser le mur psychologique sur la non valorisation académique des travaux sur la zone océan Indien.

Toutefois, transition en douceur ne signifie pas *status quo*. Aussi, pour dessiner les contours de cette identité propre au CEMOI, il a été décidé d'adopter une approche "bottom up" en laissant les forces endogènes du laboratoire fonctionner librement avec pour seule recommandation la formation de regroupements autour de thèmes fédérateurs inconnus *a priori*. Ainsi, sur la période 2013-2017, deux mouvements se sont clairement installés sur une base durable. Premièrement, de nombreux chercheurs ont répondu aux appels à projets issus de la stratégie de spécialisation intelligente (S3) de la Région Réunion. Parmi les cinq axes définis par l'institution régionale (la bio-économie en milieu tropical, l'énergie et l'environnement dans le cadre de la transition énergétique, le tourisme durable, l'économie des talents et de l'humain visant à renforcer le capital humain, et le numérique), le tourisme durable et l'énergie/environnement ont fortement mobilisé les membres. Deuxièmement, des groupes de recherches thématiques se sont constitués dans chacune des deux sections, cinq en section 05 (économie et gestion de l'eau, économie du travail et de la famille, contraintes et stratégies de développement en contexte insulaire, analyse des stratégies d'adaptation face aux risques naturels, économie et politique monétaire), et quatre en section 06 (Gestion des ressources humaines, marketing, finance et systèmes d'information). Nous verrons dans la section 6 sur le projet futur que cette stratégie a permis de faire émerger un petit nombre de thématiques fédératrices (développement soutenable en milieu insulaire, évaluation des politiques publiques, et stratégies et décisions), lesquelles remplissent le double objectif de l'identité scientifique et du mélange opérationnel entre économistes et gestionnaires. Cette nouvelle structuration thématique de la recherche, adoptée en décembre 2017, devrait produire les résultats attendus d'ici un ou deux ans, et permettre d'apporter une réponse à la recommandation de l'AERES selon laquelle "le projet gagnerait à clarifier le positionnement de l'unité par rapport aux objectifs de la politique territoriale de la recherche, et l'espace

octroyé dans la stratégie scientifique aux travaux ne relevant pas de ces objectifs mais pouvant participer à la visibilité nationale et internationale de l'unité".

Bien évidemment, pour préparer ce changement de cap dans la politique scientifique, il était également nécessaire de revoir en profondeur la stratégie en matière de formation des doctorants comme suggéré par l'AERES⁶. Dans ce domaine, la direction pouvait s'appuyer sur la recommandation avisée du comité d'experts proposant plusieurs suggestions : (1) "l'introduction d'un processus de suivi des travaux de thèse (comité de thèse) et d'analyse des abandons", (2) "une politique plus ambitieuse en termes de nombre de soutenances, de participations à colloques et de publications des doctorants", (3) "l'introduction de cours de spécialité (en profitant par exemple de la présence des professeurs invités)". En fait, au cours du contrat qui vient de s'écouler, le CEMOI a non seulement pris en considération ces éléments mais est allé bien au-delà. Premièrement, nous avons mis en place des comités de suivi de thèse dès 2014, d'abord pour les doctorants jugés en difficulté, avant de généraliser le principe à toutes les thèses en conformité avec la réglementation récente. Deuxièmement, dès 2013, une journée doctorale annuelle a été instaurée dont l'objectif pour les doctorants est de présenter un état d'avancement de leur travail devant un public composé de doctorants et de chercheurs confirmés. Ce séminaire permet le repérage des étudiants en difficulté. Troisièmement, une partie significative du budget a été consacrée aux doctorants pour financer des missions et des frais de publication (en moyenne deux déplacements par an avec l'aide de l'école doctorale SHS). Quatrièmement, le Master "Economie appliquée" a été restructuré de manière à mieux préparer les futurs candidats au doctorat et un module de formation spécifique sera introduit dès l'année universitaire 2018-2019 en première année de thèse. Cinquièmement, une collaboration sur une base stable existe entre le CEMOI et des universités étrangères, nous permettant de faire venir régulièrement des professeurs invités. Sixièmement, un partenariat a été instauré avec l'université catholique de Madagascar depuis 2016, nous offrant la possibilité d'accueillir chaque année les meilleurs étudiants malgaches dans le Master "Economie appliquée", lesquels poursuivent ensuite en thèse. Dernièrement, une délégation aux affaires doctorales a été créée fin 2017 pour organiser et structurer la formation doctorale au sein de l'unité.

Les premiers résultats en termes de performance à la fois quantitatives et qualitatives n'ont pas tardé à venir (voir les annexes 4.3.2 et 4.3.3). Sur le plan quantitatif, le nombre de thèses soutenues a explosé passant de 5 sur la période 2008-2012 à 16 sur la période 2013-2017 avec une durée de thèse en moyenne de 5 années. Par ailleurs, la plupart des lauréats sont arrivés à la soutenance avec des publications (de bon niveau pour un certain nombre d'entre elles). Sur le plan qualitatif, les sujets traités par les thèses récentes sont globalement en accord avec les axes stratégiques validés par l'assemblée générale de décembre 2017, des axes qui entreront pleinement en action lors du prochain contrat. Le partenariat avec l'Université Catholique de Madagascar semble aussi avoir porté ses fruits puisque trois doctorants malgaches font aujourd'hui leur thèse au sein du CEMOI, ce qui permet de compenser partiellement une crise des vocations au niveau local.

Toutefois, une politique doctorale volontariste doit s'accompagner d'un encadrement (sur le plan quantitatif) à la hauteur des objectifs. Dans ce domaine, l'unité doit encore faire des efforts pour améliorer son stock de chercheurs habilités à diriger la recherche. Le laboratoire ne compte à ce jour que 15 personnes titulaires d'une HDR. Seulement une HDR a été passée depuis 2013, c'est trop peu. L'accompagnement des membres du CEMOI à préparer une HDR fera donc partie des priorités du prochain contrat.

Enfin, la politique de la nouvelle direction s'est attachée à réaffirmer et à renforcer la position géographique stratégique du CEMOI comme étant le seul laboratoire d'économie et de gestion français et

⁶ Une présentation détaillée de notre politique de formation à et par la recherche est fournie dans l'annexe 4.3.

européen de la Zone océan Indien⁷. Ainsi, au-delà de son intégration académique, le laboratoire accorde une part significative de son activité à l'expertise et à la diffusion des savoirs produits. Les membres répondent régulièrement aux diverses sollicitations (rapports, conférences, réflexions thématiques, ...) émanant des institutions locales (Conseil Régional, Conseil Général, intercommunalités, mairies, ...) et acteurs du monde socio-économique (syndicats, banques, CESER, ...). Dans ce domaine, le CEMOI accorde une importance particulière au travail de vulgarisation des résultats scientifiques, en témoigne la mise en place depuis janvier 2015 de "la lettre du CEMOI". Cette série de publications a pour objectif de proposer une analyse scientifique succincte d'un sujet d'actualité qui touche La Réunion et plus généralement le bassin Océan Indien, tout en rendant les enseignements qui en découlent accessibles à un public non spécialisé. Elle s'adresse par conséquent à un large public (Chercheurs, professionnels, responsables politiques, étudiants, journalistes, ...). Ce positionnement régional s'accompagne également d'un investissement important dans l'intégration de réseaux nationaux. Le laboratoire fait partie depuis 2016 de l'association ATOM (ATelier sur les Outre-Mer), laquelle regroupe des chercheurs ultramarins, métropolitains et canadiens autour des problèmes économiques rencontrés par les territoires ultrapériphériques. Le laboratoire a également intégré depuis 2017 la fédération TEPP (Travail, Emploi et Politiques Publiques), laquelle bénéficie d'une aura nationale forte dans le domaine de l'évaluation des politiques publiques.

La réflexion qui vient d'être proposée sur la stratégie scientifique permet de dresser le profil d'activités du CEMOI (voir Tableau 2). On peut considérer que 55% de l'activité de recherche des enseignants-chercheurs du CEMOI, considérée dans sa globalité, concerne la recherche académique (production d'ouvrages, d'articles destinés à être publiés dans des revues scientifiques, préparation d'interventions dans les colloques et autres manifestations académiques, organisation de colloques, ...) (voir Annexe 4.1 pour le détail). Le pourcentage avancé est évidemment une moyenne : pour bon nombre de chercheurs du CEMOI, la production académique constitue près de 100% de l'activité de recherche. La part consacrée aux interactions avec l'environnement est évaluée à 20% (études, rapports et expertises réalisées pour des partenaires publics ou privés, rédaction d'articles de vulgarisation ou de débats, interventions de membres du laboratoire dans des manifestations non académiques ou dans les médias (voir Annexe 4.2 pour le détail des activités dans ce domaine). L'appui à la recherche (évalué à 10%) correspond au temps passé par certains membres dans les différentes instances universitaires de pilotage (Conseil Scientifique, bureau du Conseil Scientifique, Comité de pilotage de l'OSOI, Conseil de l'Ecole Doctorale, Conseil d'unité, ...) ⁸. Enfin, le temps consacré à la formation par la recherche a été évalué à 15% du total (encadrement des doctorants, mise en place de parcours recherche au sein des Master 2 d'économie et de gestion, enseignements aux doctorants, participation aux séminaires doctoraux et au comité du suivi de thèse).

Tableau 2. Profil d'activité du CEMOI

Unité	Recherche académique	Interactions avec l'environnement	Appui à la recherche	Formation par la recherche	Total

⁷ Un état des lieux complet des liens que le CEMOI entretient avec son environnement socio-économique est proposé dans l'annexe 4.2.

⁸ Au 30 juin 2018, concernant l'école doctorale Alexis Parmentier (Pr 05) est directeur et Ph. Jean-Pierre (Pr 06) et J.F. Hoarau (Pr 05) sont membres du Conseil. Concernant l'OSOI, F. Hermet (MCF 05) et J.F. Hoarau (Pr 05) sont membres du Comité de pilotage. Concernant la Commission Recherche, Alexis Parmentier, O. Ricci et D. Diakité sont membres élus. Concernant la Commission Formation et Vie Universitaire, Y. Croissant (Pr 05) et Z. Mehoumoud Issop (MCF 05) sont membres élus. Concernant le Conseil d'Administration, Ch. Dubrulle (MCF 06) et K. Angue (MCF 06) sont membres élus.

Ensemble	55%	20%	10%	15%	100%
----------	-----	-----	-----	-----	------

Source : Les auteurs.

2. Présentation de l'écosystème recherche de l'unité

De par le peu de moyens financiers et humains dont disposent le CEMOI, sa capacité à s'impliquer et à tirer parti des opportunités proposées par son écosystème recherche est fondamentale. C'est assurément cette compétence qui a permis et permettra au laboratoire de mener à bien malgré toutes ses missions de recherche dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint. L'implication du CEMOI se fait à plusieurs niveaux.

L'intégration aux composantes de la Faculté de Droit et d'Économie et de l'IAE

Les membres du CEMOI sont officiellement rattachés à la Faculté de Droit et d'Économie pour les économistes et à l'IAE pour les gestionnaires. Le laboratoire ne dispose pas de locaux propres et doit donc compter sur la bienveillance des directions de ces composantes. L'aide des composantes se retrouve à deux niveaux. D'abord, elle est présente grâce à la mise à disposition des infrastructures foncières (les bureaux, salles informatiques, bibliothèques spécialisées) et matérielles (imprimantes, petites fournitures de bureaux). Ensuite, elle s'opère sur le plan administratif avec la mise à disposition de personnels BIATSS pour aider la direction du CEMOI dans quatre domaines particuliers : (1) les aspects liés à la gestion du budget (Nadine Rivière), (2) l'organisation technique des conférences (Karine Leygoute), (3) le suivi des missions des chercheurs (Isabelle Elisabeth), et (4) la gestion du site web du laboratoire (Coralie Verron).

La participation à l'école doctorale SHS (Sciences Humaines et Sociales)

L'École Doctorale (ED) 541 s'appuie sur et collabore avec huit unités de recherche implantées à La Réunion. Cette ED interdisciplinaire englobe un périmètre thématique très vaste : la littérature, le droit, l'histoire, la géographie, la sociologie, l'anthropologie, les langues, l'économie ou encore la gestion. L'implication de membres du CEMOI dans l'ED se fait à plusieurs niveaux. Alexis Parmentier a été directeur-adjoint de l'ED entre avril 2013 et avril 2016 et occupe la fonction de directeur depuis. Le CEMOI comporte deux représentants enseignants-chercheurs titulaires au conseil de l'ED (Philippe Jean-Pierre et Jean-François Hoarau) qui ont chacun un suppléant (Alexis Parmentier et Patrick Valéau). Mme Cornelia Sandulache est également une représentante doctorante très active au sein du conseil depuis 2016⁹. Ces représentants participent aux 4 réunions annuelles du conseil de l'ED et les représentants enseignants-chercheurs réalisent notamment des rapports sur les dossiers des candidats aux contrats doctoraux et allocations régionales de recherche. Le conseil du CEMOI étudie en outre les demandes de co-financement de colloques des doctorants du CEMOI qui sont étudiées par le conseil de l'ED (2 à 3 campagnes annuelles d'aide aux financements de colloques des doctorants sont organisées par l'ED). Certains membres du CEMOI ont également joué un rôle actif dans certaines manifestations organisées par l'ED (notamment Alexis PARMENTIER comme organisateur des Doctoriales 2014 et co-organisateur des Doctoriales 2016 et 2018 et du concours « Ma thèse en 180s » depuis 2016, Philippe Jean-Pierre comme intervenant aux Doctoriales 2014 et 2016 et Patrick Valéau comme membre du jury du concours MT180s en 2018). Enfin,

⁹ Notons que des élections de renouvellement des membres doctorants auront lieu le 3 mai avec la perspective d'avoir deux représentants du CEMOI.

Nicolas Moreau est invité à chaque conseil d'ED depuis novembre 2017 en sa qualité de référent aux affaires doctorales de l'unité de recherche. Il contribue ainsi activement aux réflexions récentes qui s'opèrent au sein du conseil sur les formations disciplinaires à proposer aux doctorants. Une présentation détaillée des actions de l'ED en direction des doctorants est proposée dans l'annexe 4.3.4.

La participation à l'Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien (OSOI)¹⁰

L'OSOI, créé en 2010, est une fédération de recherches réunissant des chercheurs spécialistes de droit, économie, gestion, sciences humaines, sciences sociales, sciences de l'éducation, littérature, de l'Université de La Réunion. L'équipe de l'Observatoire regroupe six unités de recherches (plus de 150 chercheurs), dont le CEMOI, et tisse un important réseau de partenariats internationaux. Il se présente comme un laboratoire d'idées et un pôle de réflexions sur les questions liées à l'espace Océan Indien, organisé autour de trois axes (Risque et Développement, Territoires et Mobilité, Pouvoirs et Réseaux). Le CEMOI participe activement au fonctionnement de cette fédération puisque quatre de ses membres, François Hermet et Jean-François Hoarau en qualité de membres titulaires et Alexis Parmentier et Sabine Garabedian en qualité de membres suppléants, font partie du comité de pilotage de l'observatoire lequel se réunit trois à quatre fois par an. Un cinquième membre, Jean-Inel Olivar (doctorant 06), devrait intégrer le comité de pilotage après les élections d'avril 2018. Les membres du CEMOI répondent aussi régulièrement aux appels à projets formulés par la fédération ce qui permet d'apporter une contribution financière significative aux différentes conférences portées par le laboratoire.

La participation à la gestion administrative de la recherche au niveau de l'établissement

Le CEMOI a fait le choix lors des élections du renouvellement des conseils centraux de l'Université de La Réunion en 2016 d'être présent massivement au sein de ces conseils et en particulier au sein de la Commission Recherche. Ainsi, Cinq membres ont été élus, à savoir Alexis Parmentier, Dominique Lepelley (démissionnaire depuis pour cause de départ à la retraite), Jean-François Hoarau (démissionnaire depuis pour cause de changement de statut), Olivia Ricci, et Daouda Diakité. Cette implication permet à l'unité d'être informée en temps réel des choix de la direction de l'université en matière de stratégie scientifique.

Le recours aux services centraux de l'université

N'ayant pas dans les rangs du CEMOI des ingénieurs d'étude ou de recherche, le laboratoire n'a pas les moyens de proposer à ses chercheurs une veille sur le suivi des sources de financement des projets de recherche. Nous faisons donc appel aux services du pôle recherche de l'Université de La Réunion pour (1) la diffusion de l'information scientifique et technique régionale, nationale et européenne (appels à projets, subventions, bourses...), (2) un appui dans le cadre de l'élaboration et la gestion administrative et financière des projets de recherche et (3) la valorisation des résultats dans le cadre de partenariats avec le monde économique. Ces différents services d'appui à la recherche sont récents ce qui explique le peu de retombées pour le moment en termes de réalisations concrètes. Néanmoins, quelques projets aboutis doivent être soulignés : deux projets FEDER (Renov-Risk et Migration) et trois bourses CIFRE.

Il convient d'ajouter la mobilisation de la Direction des Usages du Numérique (DUN) sur le volet de la valorisation des manifestations (captation et diffusion sur la chaîne youtube de l'établissement) et du Service communication sur le volet des communiqués de presse autour de manifestations ainsi que sur le

¹⁰ Tous les éléments concernant l'OSOI sont disponibles à l'adresse <http://osoi.univ-reunion.fr/>.

volet de l'organisation de celles-ci et de leur couverture médiatique au plan local. Enfin, l'unité a pu aussi compter sur l'appui de la Direction des Relations Internationales (DRI) pour le montage du projet Mobilité internationale de crédits (Erasmus +) par lequel plusieurs étudiants malgaches ont pu venir étudier en M1/M2 (EA) et poursuivre en thèse, et à des enseignants-chercheurs du CEMOI de donner des cours à l'Université Catholique de Madagascar. La DRI a également mis en place la Bourse d'excellence de M2 dont bénéficie un étudiant malgache (master EA). Enfin, elle lance chaque année des appels à projets qui permettent aux membres de l'unité de trouver un complément de financement pour l'organisation d'un colloque international.

L'adhésion à des réseaux de recherches nationaux

Récemment, le CEMOI s'est lancé dans une démarche d'ouverture en rejoignant des réseaux de recherche à dimension nationale.

En premier lieu, le laboratoire est membre fondateur depuis 2015 (avec d'autres laboratoires d'économie et gestion des outre-mers français) de l'**Atelier d'analyse des économies d'outre-mer (ATOM)**. L'ATOM est une association au titre de la loi 1901 qui regroupe principalement des universitaires ayant leurs travaux de recherche sur les territoires d'outre-mer. Il a principalement pour mission d'analyser les politiques économiques et plus généralement de constituer une plateforme de réflexion et de discussion autour de questions économiques sur les outre-mer. Il aspire à servir de lieu d'échange entre intellectuels mais aussi de vulgarisation pour le grand public. Le fonctionnement de l'Atelier est double et porte sur deux types de production : (1) les membres étudient les questions économiques en rédigeant des *Notes économiques* publiées sur le site de l'association, des notes que les membres sont invités à valoriser et à diffuser dans leur territoire, (2) des rencontres sont organisées de manière alternative dans les différents territoires d'outre-mer pour échanger lors de colloques ouverts au public. Trois colloques ont pour le moment été organisés : (1) sur le thème du « développement des économies d'outre-mer » (le 20 mai 2016 en Guadeloupe), (2) sur le thème « Les Territoires ultra-marins : des économies compétitives ? » (le 26 mai 2017 à La Réunion), et (3) sur le thème « Transformations sociodémographiques et enjeux environnementaux : quel développement durable pour les territoires d'outre-mer ? » (les 24 et 25 mai 2018 en Martinique). La participation des chercheurs du CEMOI dans ce réseau leur procure une visibilité auprès des décideurs politiques de l'outre-mer et au niveau national, préalable nécessaire pour pouvoir répondre à des appels à projets d'envergure ou à des demandes d'expertise.

En second lieu, le CEMOI a intégré la **fédération Travail Emploi et Politiques Publiques (TEPP)** en juillet 2017. La fédération TEPP du CNRS est une fédération pluridisciplinaire de recherche et constitue l'un des principaux opérateurs d'évaluation de politiques publiques en France. Elle rassemble aujourd'hui 10 laboratoires de recherche (de 9 universités), 200 enseignants-chercheurs et 130 doctorants et post-doctorants (essentiellement économistes, sociologues et gestionnaires). Le projet de TEPP est de répondre à la demande d'évaluation d'impact à l'aide de technologies avancées, combinant modélisations théoriques, expériences contrôlées et évaluations qualitatives¹¹. Ponctuellement, à travers la présence de certains de ses membres dans divers comités de suivi, elle participe également à la conception d'enquêtes statistiques de dimension nationale. Cette intégration du CEMOI est évidemment une chance pour notre équipe de recherche qui, à l'instar du territoire, est marquée du sceau de l'isolement géographique. Premièrement, d'un point de vue matériel, elle permet aux membres du CEMOI d'accéder à l'ensemble des ressources de TEPP, ce qui inclut

¹¹ Elle réunit un ensemble de compétences, en matière d'évaluation des politiques publiques, extrêmement vaste avec les techniques qualitatives, les méthodes quantitatives traditionnelles, la microéconométrie de l'évaluation, l'expérimentation aléatoire et les analyses plus structurelles (théories / calibrations / simulations).

notamment un accès à des équipements de recherche dédiés¹², avec la plateforme de recherche “CELESTE” localisée dans les locaux de l'université de Paris-Est-Marne-la-Vallée à l'occasion de séjours de recherche, la mise à disposition de ressources bibliographiques nouvelles (notamment bibCnrs) et la participation aux différentes écoles thématiques qui sont organisées régulièrement par la fédération. Deuxièmement, elle permet à des enseignants chercheurs de l'Université de La Réunion de bénéficier de l'expertise de certaines personnalités de premier plan dans le montage de projets ayant une finalité locale¹³. Cet appui se retrouve aussi sur les possibilités d'une réponse commune aux demandes des institutions locales pour lesquelles les membres du CEMOI n'ont pas forcément les compétences nécessaires (par exemple, une évaluation de l'efficacité des politiques publiques visant à développer l'insertion des travailleurs handicapés sur le territoire de La Réunion), ou encore de renforcement de notre politique de professeur invité à travers le DU “Dialogue Social Territorial”, piloté un membre du CEMOI (Michel Paul), pour lequel les besoins de formation et les attentes locales sont particulièrement importants.

3. Produits et activités de recherche (pour l'unité puis par équipe ou thème)

3.1. Bilan scientifique

Le bilan de la production scientifique du laboratoire de l'exercice 2013-2018 se fait en deux temps. En premier lieu, une présentation fine (membres, partenaires, questions soulevées, soutenabilité) des axes de recherche, pris individuellement, est effectuée. En second lieu, une analyse synthétique de la performance à la fois globale et désagrégée (par axe et par section) est proposée en comparaison par rapport à la période d'évaluation précédente (2008-2013). Elle servira notamment à éclairer la reconfiguration de la politique scientifique pour les années à venir.

(...)

¹² Se reporter à l'annexe 2.

¹³ A ce titre, on pourra noter la réponse à un appel à projet du FEJ sur l'évaluation des projets OUTRE MER « Essaimage DOM » (APDOM5) ou encore la constitution d'une équipe internationale pour la réponse à un appel d'offre européen sur la gestion de l'eau.